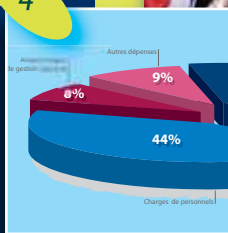


www.dampmart.fr



4



Le budget

5



La Mairie et les Dampmartois

8



La future maison de retraite

CARNAVAL 2009

SOMMAIRE



11



13



18

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013
Directeur de la Publication :
Georges CARRE

Rédaction :
Commission Communication
& Information et associations
Photos : Mairie DR

Conception et impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 400 ex

Régie publicitaire :
DPL Diffusion - 01 43 04 74 55



Edito L'année des grands projets 3

Vie communale

Finances : Budget 2009 4
DOSSIER : La mairie et les Dampmartois 6
- Le service administratif 7
Communication entre Dampmartois 7
Nous bougeons pour la poste 7

Urbanisme - Environnement

Une maison de retraite sort de terre 8
Des travaux pour la commune 8
Columbarium 9
DEVELOPPEMENT DURABLE
- Réduction de notre dépendance à l'énergie 10
- Chauffer mieux en dépensant moins 11

Vie scolaire

LA PAGE DES ÉCOLES 12
Ecole élémentaire :
- Le Sietrem à l'école 12
- Le cross ELA 12
Ecole maternelle :
- Une journée à la ferme 13
Des ordinateurs pour l'école Emile Blanchet 13
Equipements scolaires et périscolaires 14
Activités du centre de loisirs 14
Association des parents d'élèves 15

Vie Locale

Carnaval 2009 15-17
La galette des anciens 18
Quelques dates à retenir 18
CES DAMPMARTOIS QUI BOUGENT 18
- Sénégazelles 18
- Une jeune Dampmartoise à l'honneur

Le coin des associations

Multi Club de Dampmart «Une fois dans l'année» 19
Le Petit Dampmartois au pays des merveilles 20
La boîte française-savate 20
Les Z'Improbables 20

Vie culturelle

Un Dampmartois se souvient 21
Un peu d'histoire 22

Affaires sociales (CCAS)

Le centre communal d'action sociale (CCAS) 23
Alpha-échange 24

Marne et Gondoire

Des nouvelles de Marne et Gondoire 25 - 26

Informations et communications

Etat civil 27
Nouveau passeport biométrique
Recensement
Informations utiles



Lettre aux dampmartois

2009 est l'année des grands projets qui transformeront Dampmart pour les années à venir. Le budget primitif, voté en mars dernier, conforte notre volonté de conduire notre commune en la dotant d'outils et d'équipements nécessaires, voire indispensables, à son évolution.

C'est, tout d'abord, le **lancement du Plan local d'urbanisme (PLU)** par le vote d'une délibération en décembre 2008 avec une mise en place dans les deux à trois ans.

C'est aussi notre **position confortée au sein de Marne et Gondoire**, qui investit sur Dampmart pour la mise aux normes



de l'assainissement sur plusieurs années pour un budget global de plus de 5 millions d'euros hors taxes jusqu'en 2019. Par sa compétence sur les logements sociaux, Marne et Gondoire, en étroite collaboration avec la municipalité, va nous permettre de diminuer le déficit sur notre commune avec un programme de construction qui démarrera autour de 2010.



Nos priorités ciblent également **la remise en état des bâtiments communaux**, avec un grand plan pluriannuel. Ce plan concernera tout d'abord les locaux scolaires et périscolaires mais aussi le parc des logements appartenant à la commune et laissés vacants. Ces travaux sont axés sur la sécurité, l'hygiène et la qualité d'accueil des habitants et du personnel.



De plus, nous nous engageons avec enthousiasme dans une **démarche de développement durable** afin de mieux contribuer au respect de l'environnement et optimiser les ressources de la commune. Les investissements réalisés sur l'école élémentaire Blanchet pour une meilleure gestion du chauffage font qu'aujourd'hui nous avons économisé 3 000 € et l'équivalent d'environ 9 tonnes de CO₂.

Nous avons engagé la **remise en état du gymnase** par le changement de l'éclairage, la réfection du sol, le changement des dalles du plafond et le lancement de l'étude pour la réparation du toit.

Nous avons doublé le budget du CCAS pour mieux faire face aux difficultés économiques.

Votre conseil a également inscrit au budget un poste de **garde champêtre** pour répondre aux attentes de tranquillité publique et renforcer le lien avec les habitants ainsi qu'un poste d'**ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Conformément à nos engagements, une réunion publique est prévue le 19 juin 2009, et présentera les différents projets d'accueil scolaire et périscolaire.

Enfin, nous avons la volonté d'aller au devant des Dampmartois pour engager un dialogue et trouver des solutions : j'ai missionné David Gentien, conseiller municipal, pour animer des **réunions de riverains** sur la vie au quotidien des Dampmartois.

Pour conclure, je suis heureux d'inviter tous les Dampmartois et Dampmartoises à **la Fête du Village qui se déroulera le 21 juin** autour du gymnase. Des activités organisées par la commission «vie Locale» seront prévues. Apportez votre pique-nique pour partager ce moment de convivialité. Une information avec des renseignements complémentaires vous sera communiquée prochainement sur cet événement.

Il nous reste 5 ans pour continuer à transformer et conduire ensemble Dampmart vers son avenir. Avec votre soutien et notre motivation nous réussissons.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

De nouveaux services pour les Dampmartois dans le budget 2009

Le budget pour l'année 2009 a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 25 mars 2009.

L'ensemble des élus a participé à la discussion budgétaire et aux grands choix :

plus de 23 heures de débats et près de 60 heures de préparation ont été nécessaires pour finaliser ce processus d'élaboration du budget, démarré dès novembre dernier. Une présentation complète des finances communales et des grands domaines d'action privilégiés a été projetée sur écran lors du conseil municipal et commentée par Sylvain Guillebaud, Maire-Adjoint aux Finances.

Quatre grandes priorités au service des Dampmartois

Les projets liés au développement de Dampmart : démarrage du Plan local d'urbanisme (PLU), représentant pour 2009 un investissement de 15 000 €, planification d'études sur différents sujets (extension du cimetière, bilans

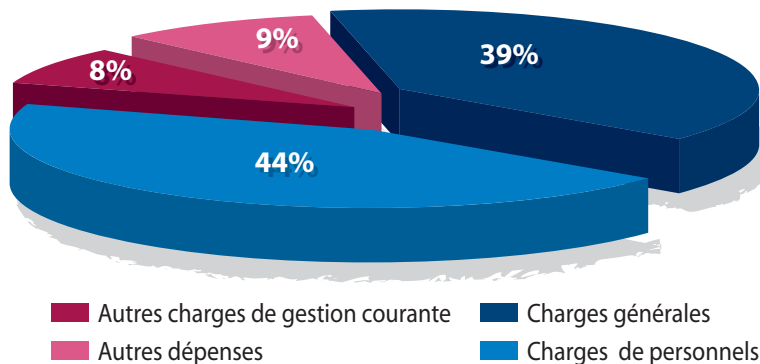
diminuer la pénalité que nous payons, de 22 315 € en 2008 à 11 800 € en 2009.

La prévention, la sécurité, la protection de l'environnement et l'éducation avec la création d'un poste de garde champêtre et d'un poste d'Atsem à la maternelle.

La rénovation et l'entretien des bâtiments communaux : près de 190 000 € consacrés aux locaux pour mieux accueillir les Dampmartois, dont 65 000 € pour la réfection totale du sol du gymnase.



Répartition des dépenses de fonctionnement Budget 2009

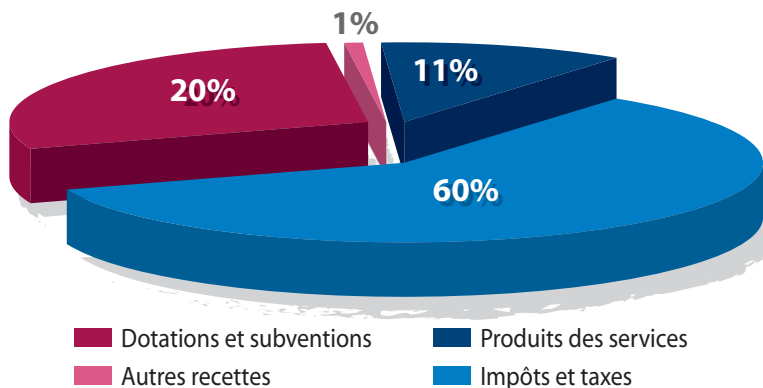


	2008	2009	Moyenne Départementale
Taxe d'habitation	13,39%	13,99%	15,18%
Taxe sur le foncier bâti	23,90%	24,40%	23,44%

thermiques supplémentaires, etc.) pour 20 000 € et aménagements-reprises de voirie en fonction notamment des problématiques soulevées par les réunions de riverains (115 000 € prévus sur l'ensemble du budget). Enfin, les nécessaires enveloppes pour des acquisitions foncières sont prévues.

Le soutien aux actions en faveur des Dampmartoises et Dampmartois : doublement de l'enveloppe d'aide directe et de bons alimentaires du CCAS, poursuite du soutien aux associations avec des subventions et l'aide matérielle apportée, mise en conformité progressive avec la loi sur les logements sociaux nous permettant de

Répartition des recettes de fonctionnement Budget 2009





La Mairie et les Dampmartois

Pour ce deuxième volet de notre dossier «La Mairie et les Dampmartois», nous avons rencontré le service administratif ; ce sont les personnes que vous rencontrez en premier lorsque vous entrez à la mairie.

Ses principales missions sont :

- l'accueil physique et téléphonique du public ;
- l'état civil (naissances, mariages, décès...)
- le secrétariat de la Mairie ;
- la comptabilité de la commune.

Ce service est composé d'une équipe de cinq personnes polyvalentes.



Nadine Ducresson, secrétaire générale :

■ La secrétaire générale d'une commune est

la collaboratrice directe du maire et de ses adjoints. Elle a un rôle de conseil. Elle est le relais entre les activités quotidiennes de la commune et le maire. Elle a en charge la gestion de son planning. Elle gère, planifie et participe à l'ensemble des réunions importantes de la collectivité (conseils, commissions...).

■ Elle prépare et organise les conseils municipaux, rédige les délibérations et les comptes rendus, participe à l'élaboration du budget avec le maire-adjoint aux finances.

■ Elle met en œuvre les décisions prises par le conseil municipal et fait la transition entre deux mandatures.

■ Elle est responsable du personnel communal et assure la coordination de l'ensemble des services municipaux.

Elle assure la liaison entre tous les membres élus et le personnel de la collectivité.

■ Elle dispose d'une connaissance du fonctionnement du secteur public lui permettant de mener à bien des actions complexes en concertation avec les partenaires institutionnels et locaux (trésorerie, communauté d'agglomération, préfecture, sous-préfecture, conseil général...) et les différents prestataires de la collectivité.

Ressources humaines : en cours de recrutement

■ Elle a en charge la gestion du personnel :

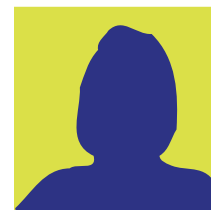
congrés, maladies, accidents du travail, médecine du travail, réalisation des emplois du temps annuels, gestion des carrières, paies, charges, relations avec le centre de gestion de Seine-et-Marne et les divers partenaires.

■ En collaboration avec la secrétaire générale, elle s'occupe du recrutement et de la formation.

■ Elle doit assurer la polyvalence de l'ensemble des postes.

■ Elle assure le suivi des dossiers d'assurance (déclaration, indemnisation).

■ Elle participe à l'organisation des manifestations, supervise le fonctionnement du secteur scolaire et a en charge la gestion du cimetière.



Au total, ce budget consacre 260 000 € à des investissements physiques sur la commune, tout en maintenant une haute qualité de service et limitant le recours à l'emprunt. Par cet effort, la commune s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance de l'économie lui permettant de bénéficier d'un remboursement de la TVA anticipé. Les taux d'imposition ont été réévalués de manière raisonnable et restent calés autour de la moyenne départementale.

L'ensemble du budget de la commune (reprenant le fonctionnement et l'investissement) s'élève en 2009 à 3 636 767 €. Les marges de manœuvre pour notre commune restent limitées : les charges de fonctionnement sont contraintes par les frais de personnel incompressibles et les recettes sont essentiellement liées aux produits fiscaux.

La commission Finances a donc mis en place des procédures et des contrôles pour maintenir une gestion rigoureuse des dépenses et se donner de la visibilité sur les perspectives possibles.

Chaque euro dépensé doit être un euro utile. Chaque publication de l'Écho sera l'occasion de vous présenter les dernières réalisations sur notre commune.

Sylvain GUILLEBAUD,
commission Finances

Source : Budget 2009

Données hors « Virement à la section d'investissement » et « Résultat de fonctionnement reporté »

Le dossier



Mme Florence Ras :

- En charge de la comptabilité, elle est en relation directe avec la trésorerie de Lagny-sur-Marne.
- Elle suit le budget de la commune, de la caisse des écoles et du CCAS : dépenses, recettes, emprunts.
- Elle assure le suivi des bons de commande.
- Elle gère la facturation et les encaissements du restaurant scolaire, du centre de loisirs, de la halte-garderie, des repas à domicile.
- Elle est également régisseur des encaissements des dons et des quêtes de mariage.

Le règlement des factures établies par la mairie (restaurant scolaire, centre de loisirs, sorties des anciens, etc) peut s'effectuer par chèque, en espèces ou par carte bleue.

Attention : Lors du règlement des factures, si le délai de paiement est expiré, **règlementairement**, la collectivité n'a plus le droit de l'encaisser.

Il convient d'attendre le titre de paiement adressé par le Trésor public et de payer directement à la trésorerie de Lagny-sur-Marne.



Mmes Carmen Fayol,



Nathalie Rasschaert :

- Elles accueillent le public.
- Elles assurent l'état civil : cartes d'identité, établissement des divers actes. Elles s'occupent des mariages, des décès, du cimetière, des sorties de territoire, du recensement militaire, légalisation des signatures, attestations d'accueil.
- Secrétariat général : la frappe du courrier, l'enregistrement du courrier arrivé et départ.
- Logistique : Elles gèrent la réservation des salles de la mairie. Elles procèdent à la délivrance des cartes de la base de Jablines...).
- Manifestations et associations : Elles font le lien avec les différentes associations, suivent l'affichage municipal, l'information au public. Gèrent le planning d'occupation du gymnase et se chargent des encaissements liés aux activités communales.
- Élections : Elles organisent les élections, suivent la mise à jour des listes électorales.
- Social : Elles gèrent les demandes relatives aux logements, secours, invalidité, RMI, prestations sociales et organisent les activités des anciens
- Scolaire : elles procèdent aux inscriptions scolaires, centre de loisirs, halte-garderie, restauration scolaire... .
- La gestion des médailles du travail, l'enregistrement des chiens catégories 1 et 2, le suivi des différents plans (canicule, grippe aviaire, vigipirate, etc) font aussi parti partie de leurs tâches.

LES PAPIERS D'IDENTITÉ ET ADMINISTRATIFS

- Tous les jeudis, un agent de la mairie emmène les demandes de carte d'identité et de passeport à la sous-préfecture de Torcy.
- Les cartes d'identité peuvent arriver tous les jours à la mairie par la Poste. Elles sont établies à Lognes.
- Les passeports peuvent arriver tous les jours à la mairie par transporteur. Ils sont établis à Roubaix.

Attention, à partir du 18 mai 2009, les règles pour l'établissement des passeports changent (voir l'article en page 27).

- Un avis est déposé dans votre boîte aux lettres pour vous avertir de l'arrivée de vos papiers d'identité en mairie.
- Selon les périodes de l'année, il faut entre quinze jours minimum et deux mois pour le retour de ces documents, le délai le plus long étant celui juste avant les mois d'été.
- Pour toute demande de documents administratifs : attestation d'accueil, sortie de territoire, dérogation scolaire... il faut compter une semaine de délai.
- Pour un mariage, le dossier complet doit être déposé en mairie un mois et demi avant la date prévue.

HORAIRES PARTICULIERS DE LA MAIRIE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2009

Fermeture de la mairie tous les samedis matin, du 11 juillet au 15 août.

Pour la semaine du 3 au 7 août 2009

Modification des horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi 3, mardi 4, jeudi 6 et vendredi 7 août, de 9 heures à 12 heures ;
- Mairie fermée le mercredi 5 août 2009.

En dehors de cette semaine, la mairie sera ouverte aux heures normales.

Nous bougeons pour la Poste !

Si vous vous êtes rendus à la Poste, vous avez pu constater que la direction de l'établissement postal a décidé de réduire les horaires d'ouverture au public.

Jamais la commune n'a été partenaire ou n'a approuvé cette décision.

Aussitôt que nous avons eu connaissance de rumeurs sur ce projet de fermeture partielle, et cela avant les élections, nous avons réagi. Nous n'étions alors pas élus mais nous estimions nécessaire de mener des actions pour sauver ce service public. Nous avons donc pris l'initiative de lancer une pétition qui a recueilli plus de 200 signatures.

Nous avons demandé un rendez-vous avec le receveur principal de la Poste de Lagny qui attendait les élections.

Après notre élection, nous avons reçu en mairie le receveur principal de Lagny et son responsable, directeur territorial pour le Nord-Seine-et-Marne. Ils ont exposé leurs contraintes financières et la faible activité du bureau de Poste. Nous avons rappelé et insisté sur :

- la nécessité de maintenir en l'état le bureau de Poste, avec ses horaires et sa capacité de service actuels ;
- le service rendu à la population, toujours croissante, par ce bureau de Poste notamment pour nos anciens ;
- la mobilisation des Dampmartois pour voir ce service public perdurer à travers la pétition.

La direction de La Poste a maintenu sa fermeture partielle sans marge de négociation possible. Nous avons donc exigé en échange la mise en place d'un distributeur automatique de billets à l'extérieur de l'établissement. Le dos-



sier, soutenu par le sous-préfet et la directrice départementale de La Poste, sollicités par vos élus, est instruit par la Banque Postale. Nous maintenons la pression pour que ce nouveau service puisse être apporté à la population.

Nous vous tiendrons informés.

LA POSTE CHANGE SES HORAIRES

Dorénavant le bureau de poste sera ouvert tous les matins de 9h à 12h

La communication entre Dampmartois

Réunion de riverains

Afin d'animer le dialogue entre habitants, nous allons commencer une série de réunions avec les Dampmartois.

Ces rendez-vous, quartier par quartier, seront l'occasion de mieux connaître les Dampmartois et les sujets qui affectent leur bien-être au quotidien. Nous souhaitons que ces réunions soient un moment privilégié pour échanger librement des avis, exposer des besoins, des aménagements nécessaires...

Pour préparer ces réunions au mieux, chacun sera sollicité par courrier, où il lui sera proposé de répondre sur papier libre pour évoquer des questions à aborder. Une date de réunion sera annoncée aux riverains.

Ces réunions se dérouleront en mairie, entre Dampmartois et élus, sur le thème : « Mieux vivre à Dampmart

avec citoyenneté et respect ». Lors de la réunion, nous fixerons également ensemble des actions à mener et nous ferons ultérieurement un bilan. La place des Ormes sera, en juin, le premier quartier concerné par cette démarche. Nous essaierons de réaliser en 2009 une ou deux autres réunions de riverains.

Le succès de ces réunions sera lié à votre participation, alors venez nombreux !

À bientôt.

David GENTIEN,
Conseiller Municipal



Une maison de retraite sort de terre

Le 24 janvier 2008, une réunion de riverains a été organisée par la Mairie pour présenter le chantier.

Si vous êtes passés à l'angle de la rue Juliette-Vadel et de la rue du Limonet, vous avez pu constater un vaste chantier : celui de la nouvelle maison de



retraite, ou plutôt « Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ». Cette structure accueillera les 42 pensionnaires de l'ac-

tuelle maison de retraite « La Détente » et permettra de doubler la capacité d'hébergement avec 85 lits au total.

La municipalité a organisé une réunion d'information des riverains le 24 janvier dernier pour expliquer les phases du chantier, sa durée, les impacts en termes de stationnement et de circulation et pour répondre aux questions pratiques, en présence de l'architecte.

Prévu pour durer jusqu'en avril 2010, le chantier est imposant d'un point de vue technique : les fondations sont composées de

184 pieux profonds, 5 000 mètres cubes de terre ont été évacués pour le terrassement et la mise en place d'une

grue avec une flèche de 45 mètres a été rendue nécessaire. Par ailleurs, les camions doivent emprunter un itinéraire précis sortant dès que possible du village par la rue Clément-Brévard et l'ensemble du périmètre de circulation a été placé en « zone 30 ». Enfin, la compagnie AMV a été contactée avant le début des travaux, ce qui a permis d'organiser au mieux la poursuite intégrale du circuit des cars. Les services techniques de la commune ainsi que les élus assurent un suivi régulier du respect des règles imposées au constructeur.

D'autres informations suivront sur cet établissement, celui-ci est une chance pour disposer de solutions d'hébergement pour les personnes âgées alors que les places sont difficiles à trouver. Cette nouvelle structure permettra également d'offrir de nouveaux emplois dans notre secteur.

La Commission Communication

Des travaux pour la commune

Plan d'action

La municipalité a décidé un plan d'action ambitieux pour la remise en état des bâtiments municipaux.

La priorité a été donnée aux structures scolaires et périscolaires ainsi qu'au gymnase. Nous visons par ces actions à la mise en sécurité et au confort des plus petits comme des plus grands.

Les actions listées ci-après concernent l'école élémentaire, l'école maternelle et la salle polyvalente du gymnase. Elles ont été votées au budget primitif 2009 et seront réalisées cette année, certaines le sont déjà.

École élémentaire Blanchet :

- Les travaux de peinture s'étaleront sur trois ans. Pour 2009, un montant de 18 000 euros a été alloué. L'entreprise interviendra pendant les grandes vacances, les locaux concernés seront choisis par le corps enseignant et les parents d'élèves.
- Une étude comparative concernant les stores est en cours. La somme de 10 000 euros a été votée pour procéder au remplacement de certains d'entre eux sur l'année 2009, le reste sera réalisé sur 2010.
- L'étude relative à une meilleure gestion du chauffage a démarré. 800 euros y seront consacrés.



Columbarium

La municipalité avait sollicité l'avis des Dampmartois sur la possible réalisation d'un columbarium. Suite au grand nombre de réponses positives, les travaux se sont déroulés fin 2007. Le règlement du cimetière a été mis en conformité.



Le « Jardin du souvenir » destiné à la dispersion des cendres et le premier columbarium octogonal « Pensée » de 8 cases (2 urnes par case) se situent dans le bas du cimetière. Deux autres emplacements sont prêts si une extension est nécessaire.

Sur la grande allée, il y a le second columbarium en colonne « Lys » de 3 cases (2 urnes par case) et au ras du sol 4 cavurnes qui peuvent renfermer chacune 4 urnes cinéraires.

Le conseil municipal, par vote du 18 décembre 2008, a fixé le prix de concession d'une case ou d'une cavurne à 450 euros pour 15 ans et 800 euros pour 30 ans.

La Commission Cimetière



Classe de l'école élémentaire

- L'éclairage des classes va être révisé au fur et à mesure de la réfection des peintures (basse consommation...).
- La VMC a été remplacée dans les toilettes du préau, ce qui a très nettement atténué les odeurs. Un passage supplémentaire de l'entreprise de nettoyage le midi complète cette action.
- Enfin divers travaux ont été ou vont être réalisés : changement des têtes de radiateurs, points lumineux dans la cage d'escalier déplacés, fuite à la fontaine réparée, ...

École maternelle Gambetta :

- Les travaux de peinture s'étaleront sur trois ans. Pour 2009, un montant de 12 000 euros a été alloué. L'entreprise interviendra pendant les grandes vacances, les locaux concernés seront choisis par le corps enseignant et les parents d'élèves.
- Les joints de la verrière vont être refaits et les vitres cassées remplacées, pour la somme de 6 400 euros, l'été prochain.



Classe de l'école maternelle



- Dans la classe de Claire Gallet, l'appareil de chauffage et de climatisation a été installé. Son coût est de 5 200 euros.
- Le petit jardin a été amélioré par le service technique.
- Des étagères vont être installées dans les classes au cours de l'année.

Salle polyvalente (gymnase) :

- Le sol de la grande salle a été refait pendant les vacances d'avril. Afin de préserver le nouveau revêtement, des rouleaux de protection sont mis à disposition des utilisateurs lors des manifestations. Le coût total est de 60 000 euros.



- L'éclairage de la grande salle a été rénové pendant les vacances de février pour un montant de 6 500 euros

La Commission Travaux

Réduction de notre dépendance à l'énergie

L'équipe municipale a décidé de s'engager dans une démarche de développement durable.

Un des axes de cette démarche consiste à réduire la consommation énergétique des bâtiments publics. L'idée est d'amorcer un cercle vertueux : les investissements génèrent des économies, qui permettent d'investir à nouveau, ce qui génère des économies, etc.

Dans un premier temps, nous avons analysé la consommation en gaz et électricité des différents bâtiments. Les résultats sont résumés dans le graphique 1. Il apparaît de suite que l'école primaire est le plus gros consommateur de gaz ; l'éclairage public, le plus gros consommateur d'électricité ; on s'en serait douté... La mairie semble avoir une consommation importante, au regard de sa taille. Le deuxième graphique montre le coût que représentent ces dépenses d'énergie pour la commune : soit un total de 70 000 € toutes taxes comprises, sans compter les logements communaux, les dépenses d'essence et de fioul.

Le plan d'action a donc été défini comme suit pour les années 2009 et 2010 :

Les systèmes de régulation de chauffage de l'école Émile-Blanchet, du gymnase et de la mairie seront rénovés. À terme, ce sont toutes les régulations de chauffage qui seront rénovées. Elles sont en effet vieillissantes et dépassées.

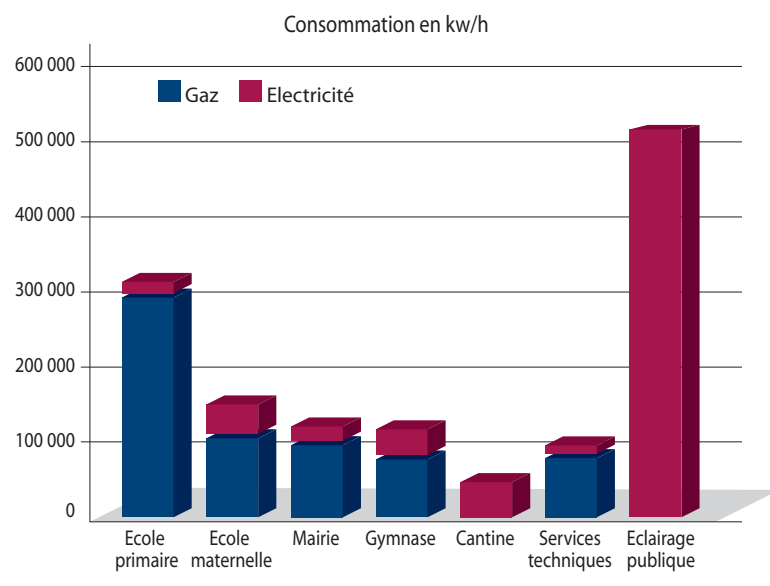
Des systèmes de gestion de chauffage plus modernes permettront de réaliser des économies, tout en améliorant le confort des utilisateurs. L'utilisation d'un matériel standardisé pour l'ensemble de nos installations permettra d'en réduire les coûts de maintenance. Cela réduira aussi les besoins en formation du personnel. Une gestion centralisée sera mise en place, afin d'assurer le suivi de ces installations à partir de la mairie. L'éclairage de la mairie et de l'école pri-

mairie sera également revu, afin de consommer moins d'énergie et d'apporter plus de confort aux utilisateurs. Rénové, sa maintenance en sera également réduite. Enfin, nous engageons une réflexion sur l'éclairage public.

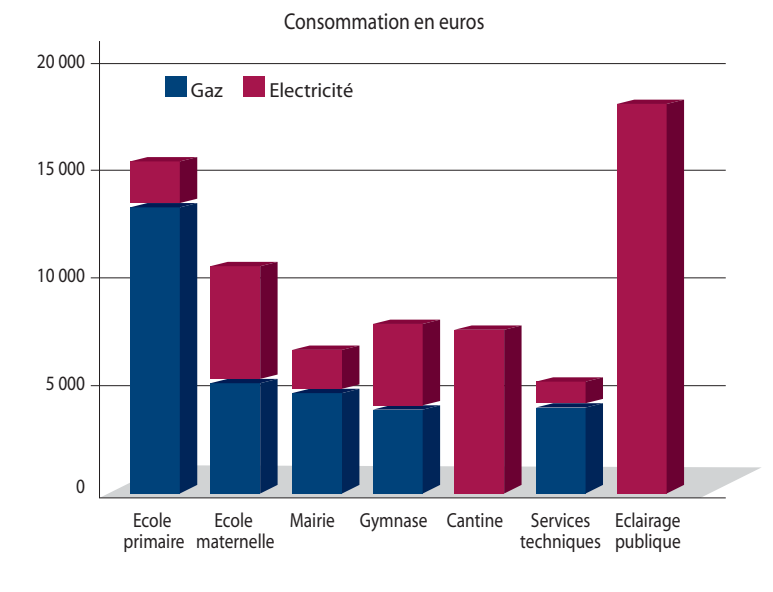
Ces actions impactent 75 % de la consommation d'énergie de la commune ; à la fin de ces deux années, il sera fait un bilan

des actions menées, les résultats réels et espérés seront ainsi mesurés. Un nouveau plan d'action sera alors engagé, corrigé des succès et des échecs de ce que nous aurons réalisé. Un objectif de réduction de 10 % de la facture totale semble réaliste. Nous vous tiendrons régulièrement au courant des progrès réalisés.

Graphique 1



Graphique 2



Chauffer mieux en dépensant moins

Au mois de janvier, l'école Émile-Blanchet a accueilli un nouvel élève. Ly Huas, élève en deuxième année de BTS électrotechnique, est venu y faire son stage de technicien à la demande des services techniques. Sous la direction de Pierre Choffardet, conseiller municipal, professeur agrégé en génie électrique.

La mission qui lui a été confiée était la suivante :

- bilan énergétique de l'école Émile-Blanchet ;
- bilan du système de chauffage de l'école ;
- propositions d'amélioration du système de chauffage.

La première semaine de son stage a donc été consacrée à l'analyse des factures de gaz de l'école depuis 2005. Le résultat de cette étude est désastreux, le bilan énergétique annuel de l'école est en moyenne de 260 kWh/m². Pour fixer des ordres de grandeur, une maison occupée toute l'année a une efficacité énergétique inférieure à 100 kWh/m², lorsqu'elle est correctement isolée et gérée, mais sans plus. La norme RTH 2005 impose des constructions dont la consommation est inférieure à 50 kWh/m². Lorsque l'on sait que l'école n'est occupée que 4 jours par semaine, 6 semaines sur 8, on mesure l'étendue du désastre.

Un modèle climatique a également été constitué, afin de déterminer les économies futures réalisées sur le chauffage. En effet, les hivers étant plus ou moins rudes, il n'est pas possible de comparer simplement les factures d'une année sur l'autre pour juger l'évolution des performances du chauffage.

En plaçant ces points sur un graphique, puis en traçant la droite moyenne de ce nuage de points, on obtient la courbe de consommation en fonction de la température moyenne de l'hiver. Ce graphique

nous permet de déterminer que pour une température moyenne, cet hiver, de 6 °C, la consommation aurait dû être de 285 000 kWh.

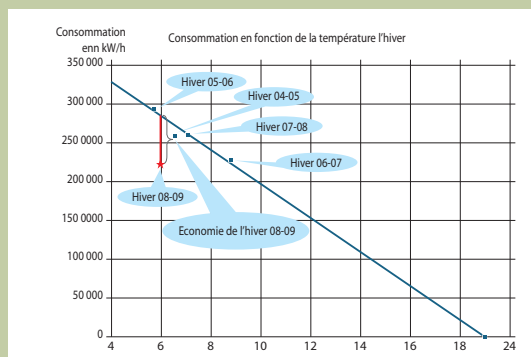
Le bilan du système de chauffage :

L'école possède deux belles chaudières gaz, l'une à condensation de 150 kW, l'autre en soutien, basse température, de 150 kW également. Il n'y a pas de liaison entre les chaudières et les régulateurs de chauffage ; ceux-ci ne sont pas capables de signifier leurs besoins caloriques aux chaudières, elles sont donc réglées de



manière à proposer toujours plus d'énergie que les régulateurs n'en ont besoin. L'armoire de gestion est quasiment laissée à l'abandon ; de nombreuses fonctions sont hors service. Les régulateurs de l'école sont dépareillés, plusieurs générations, plusieurs marques, et datent des années 1980 à 1995. Ils sont dérèglés et sont donc configurés en confort 24 heures sur 24.

Face à cette situation, Huas propose le changement d'un régulateur trop vieux et l'installation de sondes d'ambiance dans les classes du bas (CP, CE 1, CE 2) ainsi que dans la classe de M. Franville. L'hiver étant assez rigoureux, un tel gâchis d'énergie était insupportable. Les services techniques ont installé 5 sondes d'ambiance, et Huas a installé le régulateur. Cela ne s'est pas faite sans rencontrer de problèmes, il faut bien l'admettre. Mais, début mars, tout était rentré dans l'ordre. À la fin de l'hiver, la consommation relevée de gaz était de 220 000 kWh, soit



une économie de 65 000 kWh, l'équivalent d'un peu plus de 5 tonnes équivalent pétrole (tep).

Ainsi, pour un investissement de 1500 €, nous avons économisé cette année plus de 3 000 € de gaz. Cela représente près de 9 tonnes de CO₂ économisées et une réduction de plus de 25 % de la consommation de gaz de l'école.

Dans les faits, par rapport à l'hiver 2007-2008 la facture n'a baissé "que" de 2 %, pendant que celle de la mairie augmentait de 26 %, celle du gymnase de 21 %, celle des services techniques de 30 % et celle de l'école maternelle de 20 %. Et les travaux ne se sont faits qu'à partir de mi-janvier. En année pleine, les économies devraient atteindre 5 000 €, soit le coût énergétique (chauffage + électricité) d'une école aux nouvelles normes énergétiques. Mieux, plutôt que de faire des chèques aux producteurs de gaz, nous avons fait travailler des entreprises et aidé à la formation de nos jeunes et rénové notre installation.

Enfin, cerise sur le gâteau, nous disposons d'un diagnostic complet du chauffage de l'école. En effet, Huas a complètement remis à jour le dossier technique de la chaufferie (documentations constructeur, schémas...). Sur ces bases, la chaufferie sera rénovée avant l'hiver prochain, ce sera l'objet d'un autre article...

BILAN

Dépenses : 1 500 €

Économies :

- d'argent : 3 000 € ;
- d'énergie : 5 tep (tonnes équivalent pétrole) ;
- de CO₂ : 9 tonnes

Double page réalisée par Pierre Choffardet pour la Commission Travaux

Nous avons voulu faire rentrer l'école dans l'Echo de Dampmart, c'est donc petit à petit que nos enfants font des articles sur des thèmes et des activités qui les accompagnent tout au long de leur scolarité dans notre village.

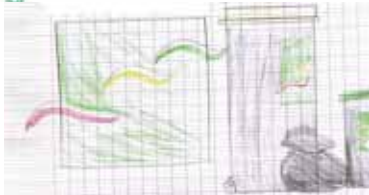
Dans ces articles, ce sont leurs mots et leurs images que vous retrouverez.

> Ecole Élémentaire

Le SIETREM à l'école

Vendredi 13 mars 2009, Luis, un employé du SIETREM, est venu dans notre classe pour nous parler du rôle et du fonctionnement de cette usine, mais aussi pour nous rappeler comment trier nos déchets.

Dessins de Julie, Inés, Cassandra, Marie-Eva



Il existe trois sortes de poubelles :

- la poubelle verte, où l'on jette les bouteilles et les bocaux en verre ;
- la poubelle jaune, dans laquelle nous jetons nos cartons, feuilles, boîtes de conserve en métal, les bouteilles, bidons et flacons en plastique ;
- et la poubelle pour les ordures ménagères.

Les contenus des poubelles vertes et jaunes sont recyclables, ceux des poubelles « ménagères » sont brûlés dans l'usine.

À la fin de l'intervention, nous avons mis en pratique ce qui avait été dit en triant divers objets et en les jetant dans les poubelles adéquates. Nous nous

sommes alors rendu compte qu'il restait des efforts à faire pour arriver à un tri parfait et que nous devons montrer l'exemple.

Alors, agissons ensemble pour notre planète : trions plus pour polluer moins !

Le saviez-vous ?

- Les cendres récupérées lors de l'incinération des ordures ménagères sont revendues pour être mélangées à du sable et construire des routes.
- Le SIETREM produit sa propre électricité en brûlant les déchets !
- Le SIETREM reste à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations au 0800 770 061.
- Ne jetez pas vos piles usagées, apportez-les dans des bacs réservés à cet effet, dans les supermarchés par exemple.
- Si vous n'avez pas encore de poubelle verte ou jaune, appelez la société qui vous en livrera une gratuitement !

La classe des CM 1 - CM 2 de Mlle Bené

Le cross ELA

Mardi 7 avril après-midi, notre classe (classe de CP/CE1 de l'école élémentaire de Dampmart) a participé à un cross en faveur de l'association ELA. Il s'agit d'une association qui lutte contre les Leucodystrophies (maladies d'origine génétique affectant la myéline du système nerveux central). Thibault Choffardet, élève de CE1 de notre classe, est un ambassadeur de cette association.

Pour participer à ce cross, nous avons été parrainés par des élèves du lycée professionnel de Thorigny : ils nous ont



aidés à réaliser des tee-shirts et nous ont encouragés au moment des « épreuves » sportives : tirs au but, lancés francs, courses de vitesse. Des sportifs de haut niveau qui soutiennent cette association étaient également présents et nous ont signés des autogra-



phes. Nous avons passé un très bon moment et nous avons été très bien accueillis par l'ensemble des organisateurs de cette manifestation.

La classe de CP/CE1 de Mme Hernandez

> Ecole Maternelle

Une journée à la ferme



maman de Nathan qui s'est assise dessus pour couper la laine. Après, nous sommes allés manger à côté de la basse-cour.

L'après-midi, on a caressé la vache, puis Michel nous a emmenés dans son laboratoire pour regarder des bestioles au microscope. Il a découpé une abeille, on a vu ses yeux, sa langue, ses antennes, mais aussi ses boyaux, ses pattes, ses ailes, son dard avec l'aiguillon et la goutte de venin. On a regardé aussi des araignées. Puis, direction les cochons.

Au retour, les enfants fatigués se sont endormis dans le car. C'était une super journée.

Classe de Claire Gallet, maternelle moyenne et grande sections

Lundi 30 mars, nous sommes allés à la ferme, avec le car.

Nous avons coulé de la cire d'abeille pour faire des bougies, nous sommes allés voir la basse-cour et nous avons donné des graines à la volaille ; puis nous avons ramassé un œuf et nous avons tenu des poussins dans nos mains.

Après, nous sommes allés voir les chèvres avec Guillaume. Il y avait un bouc avec des grandes cornes dangereuses. Guillaume nous a arrosés avec le lait du pis de la chèvre, ceux qui voulaient ont goûté au lait.

Après les chèvres, direction les moutons. Guillaume a sauté sur une brebis, c'était rigolo. Il l'a couchée par terre, et c'est la



Des ordinateurs pour l'école Émile-Blanchet

La mairie vient de faire l'acquisition de 15 ordinateurs portables. Afin de préparer le B2I (brevet informatique et Internet), les élèves de l'école primaire ont besoin de ce matériel. L'investissement est de 3 750 €.

Pour que cette installation soit complète, il a fallu préparer l'infrastructure informatique dans l'école. C'est ce qu'a réalisé Kim, stagiaire informatique de BTS informatique et gestion.

Un système de filtrage Internet bloque tous les sites dangereux (virus, violence, contenu adulte, etc.). Une structure wifi et courant porteur a également été mise en place pour mettre les ordinateurs en réseau...

Il reste à fiabiliser l'accès Internet, ce qui n'est pas chose simple à Dampmart. Des travaux de câblage téléphonique seront réalisés cet été.

Tout sera donc prêt pour la rentrée 2009.

Information

En raison de l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiant de l'accès au Centre aquatique de Marne et Gondoire, un second car a été mis à disposition de l'école par la commune. La somme de 380 euros pour les deux cars chaque semaine est inscrite au budget communal.

Un contrat a été établi entre la mairie et le professeur de musique afin de poursuivre l'activité musicale. Le coût de la prestation est de 6 500 euros pour l'année 2009.

Équipements scolaires et périscolaires

Le résultat de nos travaux, menés conjointement avec les partenaires de la commune, seront présentés le 19 juin prochain.

Nous entendons parfois cette remarque : pourquoi est-ce si long pour mener à bien vos études sur le projet d'accueil des enfants ? Nous souhaitons ici vous apporter toutes les précisions utiles pour vous expliquer notre démarche.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons, dès notre investiture, commencé l'étude des différents projets, avec un œil neuf. Les difficultés actuelles et les besoins sont partagés par tous ceux qui se sont penchés sur la question. Les réponses quant à elles diffèrent, notamment en termes de situation géographique.

Nous avons donc étudié les solutions, pesé les avantages et les inconvénients de

chacune. Nous avons organisé de très nombreuses mais nécessaires réunions :

- avec l'architecte qui a établi les plans et réalisé les chiffrages des coûts de construction des différents projets pour les équipes municipales qui se sont succédées ;
- avec notre avocat pour contrôler la viabilité juridique des projets ;
- avec le Trésor public pour valider notre capacité d'emprunt sans se bloquer pour l'avenir ;
- avec la région, le département, le sous-préfet, la Caisse d'allocations familiales pour évaluer et acter les subventions possibles.

Nous sommes dans la phase finale de cette étude menée en recherchant le consensus et nous organiserons le vendredi 19 juin 2009 à 20 h 30 au gymnase Roby une réunion publique pour présenter nos travaux. Nous souhaitons ensuite passer rapidement à la phase de réalisation, les besoins sont réels et pressants.

La commission Grands Projets

> Activités du centre de loisirs

Vacances de février 2009

Trente-deux enfants de six à onze ans et vingt-six enfants de trois à cinq ans ont fréquenté le centre de loisirs, durant les vacances de février 2009. Ces enfants ont réalisé, avec l'aide de toute l'équipe, des personnages en bois, en chiffon ou en papier mâché, pour la réalisation du char du carnaval.

Toutes ces activités mettent en place un apprentissage :

- **travail du bois** : le dessin, la découpe, le ponçage, les assemblages, la décoration ;
- **découverte du papier mâché** : la création des formes, l'assemblage, le choix des couleurs ;
- **initiation à la couture** : découpe du tissu, travaux d'aiguille, choix des fils. Une sortie cinéma leur a permis de voir, ou de revoir, nos amis les Aristochats.

Exposition le samedi 4 avril 2009

Une exposition de travaux effectués par les enfants, depuis septembre 2008, a réuni beaucoup de parents.

Une représentation théâtrale a eu lieu et un pot de l'amitié a clôturé cette belle matinée.

Toute l'équipe du centre de loisirs remercie les personnes présentes à cette exposition.



Vacances d'avril

Durant les vacances d'avril, vingt-trois enfants de trois à cinq ans et vingt enfants de six à onze ans se sont retrouvés autour de divers jeux sportifs et collectifs, promenades, activités manuelles et culturelles, cuisine, jardinage...



Le vendredi 17 avril 2009 : Une sortie au parc des félins à Nesles a eu lieu.

Prévisions pour juillet 2009

Thème : Les monuments de Paris.
Sorties : la tour Eiffel, le Trocadéro, la France miniature....

Prévisions pour la rentrée 2009-2010

Thème : Période médiévale.
Sorties : Provins, la cité médiévale, les souterrains, les spectacles et les ateliers.

Association des parents d'élèves

Nous sommes un relais, un médiateur entre les parents d'élèves scolarisés sur Dampmart et l'Éducation nationale à tous ses niveaux (les enseignants, les directeurs et l'inspection d'académie). Nous travaillons aussi en partenariat avec la commune (cantine, centre de loisirs...).

Nous communiquons avec les parents par le biais de documents transmis directement aux enfants par les écoles, des panneaux d'affichage, et des boîtes aux lettres devant chaque école et à la mairie. Pour nos adhérents, nous privilégions les courriers électroniques. Vivons avec notre temps et préservons notre environnement par des petits gestes simples de tous les jours !

Tous les parents ayant des enfants scolarisés sur Dampmart peuvent faire partie de l'association. Les élections ont lieu tous les ans en septembre-octobre. Vous trouverez d'ailleurs la liste des représentants affichée devant chaque école. Nous préparons trois fois par année scolaire les conseils d'école (questions, suggestions, commentaires...).

Nos enfants passent une grande partie de leur enfance dans les écoles, et faire partie de l'association des parents d'élèves permet de vivre leur scolarité autrement. Profitons-en !

Nous ne sommes que trop peu ! Mais espérons bien vous retrouver de plus en plus nombreux lors de nos prochaines réunions. Nous contribuons par ailleurs à faire vivre nos écoles et notre commune en organisant tous les ans des manifestations.

Au moment de Noël, nous préparons un goûter dans chaque école. Les enfants, les enseignants et les parents y participent.

Au carnaval, nous tenons une buvette. Cette année, l'affluence au gymnase nous a impressionné, beaucoup de familles sont venues défiler dans les rues.

Cette année, nous organisons pour la première fois une kermesse à l'école maternelle. En fonction de la participation des parents, nous aimerions organiser une kermesse commune aux deux écoles au moment de la fête du printemps l'année prochaine.

Plus nous serons nombreux, plus il y aura d'idées et de moments à partager avec nos enfants.

*Aude ZAFOUR,
présidente de l'association
des parents d'élèves*

La Galette des anciens



Le samedi 17 janvier 2009, la municipalité a accueilli, dans la salle polyvalente, nos anciens pour partager la traditionnelle galette des rois. Une centaine de personnes s'étaient déplacées pour la plus grande satisfaction de tous.

Cette rencontre a débuté par quelques mots de M. le Maire. Un loto a suivi où tous ont fait preuve de grande concentration afin de pas laisser échapper le chiffre qui leur permettra de compléter leur ligne ou leur carton.

La distribution de la galette, qui était excellente (félicitations à M. Noël), et du cidre a permis de reprendre souffle et force afin de terminer d'attaque la dernière ligne droite.

Beaucoup ont eu la chance de gagner et de repartir avec un lot.

À l'année prochaine.

La commission Vie locale

Carnaval 2009



Déguisements, chars, musique et confettis s'étaient donnés rendez-vous le samedi 21 mars.

De nombreux Dampmartois étaient venus applaudir les enfants déguisés et les bénévoles. Le thème retenu cette année était : « les Contes ».

En tête du défilé, les danseuses du multi-club section modern jazz nous ont enchantés avec une chorégraphie spécialement conçue pour le carnaval. Félicitations à ces demoiselles et à leur professeur.



Elles étaient suivies par le char du groupe Bénévoles Décoration où Blanche-Neige et les Sept Nains étaient à l'honneur.

Un deuxième char, décoré par le centre de loisirs, où plusieurs personnages avaient été réalisés par les enfants et leurs animateurs, emboîtait le pas.

Les nounous de l'association Le Petit Dampmartois fermaient la marche avec leur char Alice au pays des merveilles.

Afin que plus d'habitants admirent la cavalcade, les organisateurs avaient décidé, cette année, d'allonger le parcours. Tous les participants ont réussi à rejoindre le gymnase où l'association

des parents d'élèves nous a proposé une grandiose collation, qui fut très appréciée des petits et des grands. Un grand merci à toutes ces mamans reconverties en pâtissières pour cette occasion.

L'association Les Z'improbables nous a fait vivre des contes en direct sur le terrain Gambetta et au gymnase. Nous les en remercions.

Nous avons donc fêté une fois de plus l'arrivée du printemps, très présent au vu des coups de soleil remarquables sur le visage ravi des personnes, dont la participation au défilé dans Lagny a été applaudie par une foule énorme tout au long du parcours.

Merci à tous les participants, bénévoles et parents, sans qui rien n'aurait été possible. Nous espérons vous revoir encore plus nombreux l'année prochaine.

La commission Vie locale





Le Jeu
des
6
erreurs



Quelques dates à retenir



14 juin

Passage du marathon de Marne et Gondoire à Dampmart. Animations toute la journée au parc de Rentilly.

20 juin

Kermesse pour tous les enfants de la commune organisée par le comité des fêtes.



21 juin

Fête au village : venez pique-niquer et faire la fête au gymnase.

27 juin

Gala de danse du multi-club au gymnase en soirée.

27 et 28 juin

Fête de la Marne : guinguette sur le bord de Marne à Dampmart.

Animations des autres communes : vous recevrez un programme.



Les Dampmartois qui bougent

La Sénégalzelle



Nous sommes trois Dampmartoises, Isabel Da Costa, Véronique Leterrier, Martine Plichart, et nous avons décidé il y a un an de participer à la Sénégalzelle.

Il s'agit d'une course à pied dans la brousse (8 km à 12 km par jour pendant 5 jours), féminine et humanitaire. Elle a pour but de distribuer des fournitures scolaires (collectées en France) aux enfants des écoles primaires et collèges de Foundiougne, au Sénégal.

Nous avons essentiellement collecté auprès du groupe scolaire de Thorigny où l'une d'entre nous est enseignante, mais le directeur de l'école élémentaire de Dampmart nous avait assuré de sa collaboration en cas de besoin. Nous étions cependant limitées à 90 kg de fournitures et les copines du village avaient complété notre cargaison.

La pharmacie de Dampmart, après une demande de dernière minute, a même réussi à nous trouver du matériel médical.

En février dernier nous sommes enfin parties, après plusieurs mois de préparation

physique et matérielle. Nous avons rempli notre contrat sportif puisque nous nous sommes classées 10e, 16e et 23e sur 65 candidates. Mais c'est le projet humanitaire qui nous a enthousiasmées.

Nous avons été accueillies par une population pleine de joie de vivre, ayant un sens du partage et de l'hospitalité incroyables, compte tenu de leurs conditions de vie. Nous avons sans aucun doute reçu plus d'amour que nous n'avons donné de matériel et nous garderons à jamais l'image de ces enfants souriants qui venaient nous cher-



cher pour faire la fête au son des djembés et des calebasses.

Les paysages traversés étaient uniques pendant la saison sèche, que ce soit au bord du fleuve (le Saloum) ou en traversant la savane au milieu des baobabs.

Nous conseillons cette expérience inoubliable à toutes les femmes (on peut marcher si on n'aime pas la course), et nous vous donnons rendez-vous dans les prochaines éditions.

Trois Sénégalzelles
Site Internet : senegazelle.fr

Une jeune Dampmartoise à l'honneur

Lors d'un concours de dessin destiné aux enfants et organisé par la SNCF Transilien Paris-Est sur le thème « Un Noël un peu spécial », Fanny Audeval, âgée de sept ans, s'est hissée sur la plus haute marche du podium. Elle a remporté avec panache la compétition. Après la réunion d'un jury d'adultes, sa création a été sélectionnée comme la meilleure réalisation.

Son dessin a été exposé, au mois de janvier, dans trois gares parisiennes du Transilien : Haussmann-Saint-Lazare, Magenta et Paris-Est.



Fanny à gauche, avec sa jeune sœur.

Elle a gagné un voyage en TGV avec sa famille pour la destination de son choix. Encore bravo, et félicitations à cette petite dessinatrice en herbe !

Multi-Club Dampmart



Une fois dans l'année...

Nous sommes le samedi 21 mars 2009, jour tant attendu par tous : c'est le carnaval.

Cette fête est restée traditionnelle à Dampmart, car elle rassemble petits et grands, une fois dans l'année, pour un amusement commun.

Notre groupe de danseuses est enfin prêt à défiler après des semaines de répétitions et les nombreuses heures que notre professeur de danse, Ana Bela, a consacrées à nos costumes. Encore une dernière retouche maquillage et... c'est parti !

L'ambiance de fête nous envahit immédiatement grâce à la musique et à tous les sourires que l'on croise. Il fait beau, toutes les couleurs des déguisements se mélangent, les gens s'amuse... tout simplement.

Soudain, notre musique de chorégraphie retentit dans une rue de Lagny pendant le défilé. Vite ! Toutes en place !

Le sourire aux lèvres, nous contemplons les regards que nous adressent les enfants. Les yeux pleins de joie, ils applaudissent avec leurs parents au rythme de la musique. Mais, déjà, se termine le défilé !

Les chars sont garés, puis c'est l'heure des présentations de chaque association devant les spectateurs et participants. Imagination et originalité de déguisement sont à leur comble, tout comme notre inquiétude... car, dans quelques minutes, nous allons danser sur scène, sur une place près de la Marne.

Notre groupe est appelé et la musique démarre. Toute angoisse se dissipe alors, les danseuses ne quittent plus cet état d'excitation et d'amusement face à un public enthousiaste.

À la fin de la chorégraphie, notre petit air entraînant semble avoir conquis les gens qui nous remercient par des applaudissements.



La journée se finit, les derniers groupes passent sur scène et c'est déjà l'heure de rentrer... en char, bien sûr !

Tout en racontant nos petites anecdotes, chacune garde en mémoire les souvenirs de cette journée trop courte à notre goût. Cependant, malgré ce regret, notre mot d'ordre reste le même : à l'année prochaine !

Merci à Ana Bela, professeur de danse modern jazz, chorégraphe et artiste. Merci aux danseuses : Aurore, Camila, Émeline, Johanne, Léa, Loraine, Marie,

*Les danseuses
Multiclub de Dampmart*

LES Z'IMPROBABLES

« Les Z'IMPROBABLES présentent : les citrons givrés contre les oranges pressées ! »

Telle était l'affiche proposée par la nouvelle association de Dampmart et ce ne sont pas moins de 130 spectateurs curieux qui ont osé pénétrer dans l'arène. On aurait pu croire à un match de boxe avec son impitoyable arbitre, son maître de cérémonie survolté, ses effets sons et lumières, mais c'est bel et bien un match d'improvisations théâtrales qui s'est déroulé pour la première fois dans la commune le samedi 21 mars.

Ce sont donc une quinzaine de membres de l'association qui ont présenté au public tout leur savoir-faire, et ce n'est pas le trac palpable en coulisses qui les en a empêchés ! Pendant près d'une heure et demie et après un échauffement réglementaire, les spectateurs ont assisté à l'affrontement des deux équipes composées chacune de cinq joueurs : les oranges pressées (en rouge) face aux citrons givrés (en bleu).

Ce spectacle totalement improvisé reposait sur des thèmes d'improvisations très variés et des catégories farfelues que les spectateurs découvraient en même temps que les équipes. On a pu voir, par exemple, les joueurs partir à « la Conquête de l'Ouest » avec obligation d'utiliser l'accent belge, mais aussi devoir improviser sur le thème « Je te veux » uniquement en chantant ; sous le regard impitoyable du corps arbitral qui n'a pas hésité à malmenier les équipes.

Les improvisations se sont ainsi enchaînées pendant la soirée, tantôt amusantes, tantôt émouvantes, pour la plus grande joie du public. Un public qui s'est d'ailleurs révélé être un coéquipier de taille pour les joueurs en attribuant les points pour l'équipe de son choix, en



lançant (à juste titre !) quelques chaussons sur le malheureux arbitre, et en proposant des thèmes au moins aussi inspirés que celui-ci comme « le Chat noir de la rue d'en face » ou encore « Une salle d'attente chez un médecin ». Les plus courageux d'entre eux sont même montés sur scène pour jouer à leur tour une improvisation, saluée par tous !

L'histoire retiendra la victoire in extremis des bleus, mais les spectateurs, eux, retiendront une soirée unique, divertissante, joyeuse et sont déjà impatients de pouvoir à nouveau assister à un tel spectacle en compagnie de la troupe Les Z'IMPROBABLES. La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié convivial et riche en échanges.

Les Z'IMPROBABLES vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour d'autres matches d'improvisations. Et si une envie folle vous prend de découvrir l'improvisation, n'hésitez pas à venir les rejoindre, ils sont impatients de faire votre connaissance...

Par ailleurs, la section Contes de l'association, qui se déplace déjà dans les accueils de loisirs, se produira lors de la Fête au village, en juin.

Pour tout renseignement, contacter :

Caroline au 06 17 12 62 82 ou linecaroo@gmail.com

Sébastien au 06 83 53 50 22 ou

mudont1975@yahoo.fr

La boxe française-savate

Un sport pour tous

Née en 1832, la boxe française-savate associe les coups de poing de la boxe anglaise aux coups de pied de la savate.

C'est un sport de combat aux valeurs de respect individuel et d'efficacité qui puise ses origines dans notre patrimoine culturel.

Il existe deux pratiques différentes de la boxe française-savate. La plus connue est le combat, il s'agit d'une activité réservée à l'élite.



L'assaut est l'autre forme de pratique de la boxe française-savate. Il s'agit de rencontres où chaque partenaire homme, femme ou enfant cherche à toucher l'autre mais ne doit jamais appuyer ses coups.

La pratique régulière de la boxe



française-savate assure souplesse, coordination, assurance et offre une vitalité accrue dans un corps puissant et souple.

Pratiquée comme sport de loisir par toutes et tous, elle permet de se sentir « bien dans sa peau » dans toutes les circonstances de la vie moderne.

Au-delà d'une activité physique, la discipline développe l'esprit de décision et le sens des responsabilités.

Le 14 juin, au gymnase de Dampmart, se déroulera un tournoi de boxe française pour les moins de douze ans, venez nombreux encourager ces futurs champions. Cours enfant (dès six ans) :

vendredi de 18 h 15 à 19 h 30

Cours adulte : mardi de 19 heures à 20 h 30

vendredi de 18 h 15 à 19 h 30

Renseignements : 06 62 23 32 09.

Les petits Dampmartois au pays des merveilles



Le froid qui a sévi tout l'hiver a laissé place en ce 21 mars 2009 à un soleil resplendissant afin de fêter le retour du printemps. Les enfants vêtus de leurs plus beaux apparats ont défilé avec la joie et le sourire aux lèvres dans les rues de notre village tout en lançant des poignées de confettis sur les spectateurs et les passants. Le char de l'association des assistantes maternelles, sur le thème d'Alice au Pays des Merveilles, était entouré de Lapins, Rois des Cartes, Alice, Reines des Fleurs, Reines de Cœur... un arc en ciel de couleurs pour une journée de bonheur.

Nous remercions les parents et les enfants de nous avoir accompagnés lors de ce samedi festif.

Toute l'équipe des "Petits Dampmartois"

Un Dampmartois se souvient

Le 8 mai 1945, la capitulation allemande signée à Berlin mettait fin à la Guerre en Europe.

Celle-ci fut le paroxysme d'une violence nouvelle qui a marqué la première partie du vingtième siècle. La Seine et Marne ne fut pas épargnée. Là aussi, la guerre donna lieu à ce qu'il y a de pire, **la collaboration**, l'aide fournie à l'extermination des Juifs, et de meilleur, **la Résistance**, l'entre-aide face à l'oppression nazie puis l'aide aux alliés. A Dampmart, le boulanger de la rue du Château, **Michel Place**, se signala par son activité résistante. Sa maison fut un refuge permanent d'aviateurs en transit. Aujourd'hui cette guerre est toujours présente dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue et dont aucun livre d'Histoire ne peut remplacer la voix.

C'est pour cela que nous avons donné la parole à **Maxime Minart**. Celui-ci habite Dampmart depuis 1960, il est marié à Simone qui fut coiffeuse rue du Château jusqu'en 1995. Maxime Minart a fait de nombreux métiers au lendemain de la guerre : gardien de corbeaux*, bouvier, vacher, agriculteur journalier avant d'entrer chez Citroën



où il est devenu directeur technique. Il a repris des études à 48 ans pour devenir enseignant dans un lycée technique à Pantin. Il eut l'occasion d'être



Merci à Josiane et Jean-Pierre Van Butsele pour ces photos de Dampmart pendant la guerre

en « contact avec toutes les couches de la population depuis les SDF qui recevaient du lycée les surplus de croissants jusqu'à Jacques Chirac à qui le lycée fournissait la galette des rois ».

L'adolescence de Maxime fut marquée par la guerre et la Résistance. Son père est fait prisonnier lors de la campagne de France en mai-juin 1940. En 1942, il s'évade d'Allemagne et rentre chez lui à

Fresnes-sur-Marne. La délation fait son œuvre mais « les gendarmes d'Esbyly arrivent à la maison pour nous avertir que les SS allaient venir... J'ai suivi mon père dans la clandestinité (le maquis) laissant maman, ma soeur et ma grand-mère. J'avais 16 ans et à l'âge de s'amuser avec des billes, je me retrouvais dans la Résistance. Mon père était progressiste et avait l'esprit cocardier, c'était une force de la nature. A Fresnes, le réseau était indépendant mais était en contact avec d'autres comme - Vengeance -, le

réseau de Lagny auquel appartenait Michel Place. Fresnes était un lieu où les Résistants se cachaient. Du bois de



Fresnes nous observions les allées et venues des convois allemands sur la Nationale 3. Nous faisons des actions en lien avec d'autres réseaux de Résistance.»

En zone occupée depuis juin 1940, les résistants sont au départ très peu nombreux et n'ont alors que des possibilités d'action très limitées. C'est à partir de 1943, au moment où les nouvelles de la guerre donnent enfin des raisons d'espérer une défaite de l'Allemagne nazie et où le refus du STO (Service du Travail obligatoire) conduit de nombreux jeunes gens à préférer la clandestinité, que leurs effectifs deviennent plus importants et que leurs actions se développent davantage : collecte et transmission de renseignements, confection de faux-papiers, dissimulation de matériel, .../...

.../... recherche de planques pour les prisonniers évadés, les réfractaires au STO, les aviateurs et parachutistes qu'il faut rapatrier, actions de sabotage...

Maxime Minart fut particulièrement touché par l'affaire de la « cascade du Bois de Boulogne ». Il s'agit d'un épisode particulièrement violent de l'histoire de la Libération en Ile-de-France. En août 1944, les résistants de Seine-et-Marne sont à la recherche d'armes, comme partout dans la France encore occupée, pour apporter un soutien le plus massif possible à l'avancée de l'armée alliée sur le territoire français.

Dans la nuit du 16 au 17 août 1944, un groupe de 35 jeunes dont 15 de Chelles montent une opération pour en récupérer et sont pris dans un piège. Ils sont tous abattus devant la cascade du bois de Boulogne. Pour finir son travail, la Gestapo aidée par des Français, a jeté des grenades sur les corps des suppliciés. Parmi eux, le mari d'une femme de Fresnes, Pierre Weczerka, que connaissait Maxime et dont le nom a plus tard été donné à un établissement scolaire de Chelles.

Maxime Minart fut marqué comme de nombreux résistants par le sens de la camaraderie et la fraternité qui régnait dans la clandestinité. Aujourd'hui Maxime regrette « le manque de solidarité des gens dans une époque où elle est plus que jamais indispensable... »

* - Personne chargée d'effrayer les corbeaux dans les champs après les semailles.

Vincent Vidal-Naquet
Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal vient d'apprendre le décès de Mme Simone Appert épouse Minart survenu le 1^{er} mai 2009 et exprime toute sa sympathie à la famille.

Un peu d'histoire : le blason de Dampmart



L'écu porte le rouge en première couleur pour signifier que la commune fait partie de la Brie. Il est surmonté d'une couronne murale d'or et encadré d'un côté par des épis de blé d'or et de l'autre par une vigne portant des grappes de raisin.

La couronne murale est le symbole obligatoire des communes, c'est elle qui fait

la différence entre l'écu du seigneur et celui de la commune. Dampmart n'ayant jamais été fortifié a droit à la couronne d'or.

Seul le château féodal des Decan de Dampmart, construit au XII^e siècle, fut fortifié. Il fut détruit par Charles de Lorraine en 1779.

L'écu est divisé en trois parts :

- La partie gauche où, sur toute la moitié en hauteur, on trouve un arc d'or qui symbolise la compagnie des archers.
- La partie droite est coupée en deux, la partie supérieure représente un silex jaune pour rappeler les sablières et les découvertes de fossiles dans les carrières.
- La partie inférieure représente trois gouttes d'eau qui symbolisent saint Médard et la pluie associée à son nom.

La commission Communication



Appel aux dons

Si vous ne savez plus quoi faire de votre matériel (visseuse, scie sauteuse, outils, etc...) un peu dépassé mais en état de marche ainsi que des matériaux tels que planches, panneaux, tasseaux, tissus, fil de fer, vis, clous, etc..., les bénévoles qui travaillent aux décors du village lors des festivités sont preneurs et vous remercient d'avance.

Contactez le secrétariat de la mairie

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le rôle du CCAS est de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la municipalité par le développement d'une action générale de prévention et de développement social afin de contribuer à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.

Mission :

- accompagner les familles ;
- favoriser les solidarités et le lien social ;
- combattre l'isolement des personnes âgées ;
- favoriser l'insertion et l'intégration dans la commune de toute personne en voie d'exclusion.

Définition :

Le centre communal d'action sociale est un établissement public communal. Il dispose d'une personnalité juridique, c'est-à-dire qu'il existe de plein droit dans la commune.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, composé du maire, président de droit, et à parité de conseillers municipaux élus et de membres nommés par celui-ci.

Les ressources du CCAS :

Celles-ci sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement

versée par la commune, de dons, de legs...

Le budget du CCAS est autonome par rapport au budget municipal.

Actions du CCAS dans notre commune :

Le CCAS peut attribuer (en fonction de son budget) diverses aides en fonction de la situation des personnes concernées :

- Aide alimentaire : Le CCAS peut accorder des bons alimentaires pour faire face à des situations d'urgence.
- Secours d'urgence : Le CCAS peut accorder des aides financières d'urgence pour faire face à des situations exceptionnelles. (Ex. : maladie, perte d'emploi...)

Le CCAS organise, en direction de nos aînés :

- le loto ;
- la sortie théâtre ;
- le voyage annuel ;
- le colis ou le repas de fin d'année.

Le service social

Le CCAS est en relation directe avec les différents services sociaux, il doit vous guider et vous aider dans vos démarches telles que :

- le logement social ;
- la livraison des repas à domicile ;

- la téléalarme ;
- l'aide à domicile (ASSAD) ;
- l'obligation alimentaire.

Dossiers instruits par la commune puis étudiés et validés par le conseil général de Seine et Marne :

- l'aide au transport (cartes Améthyste, Rubis et Fuchsia) ;
- demande d'aide à domicile : l'aide ménagère, l'aide personnalisée à l'autonomie (APA), l'aide sociale à l'hébergement.

Dossiers instruits par la commune puis étudiés et validés par la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne :

- le RMI et la CMU : couverture maladie universelle (remplace la Sécurité sociale et la mutuelle).

Sur Dampmart, depuis novembre 2008, les élus en charge du social vous reçoivent sur rendez-vous : les lundis ou samedis entre 9 heures et 11 heures. Vous avez un souci ponctuel, venez nous rencontrer.

*Françoise DARRAS
La commission Action sociale*

Permanences du CCAS

sur rendez-vous,
les lundis et samedis,
de 9 heures à 11 heures.

Merci de contacter la mairie
aux heures d'ouverture au
01 64 30 13 45.

www.dampmart.fr-mairie@dampmart.fr

Ne jetez plus votre téléphone portable

Vous pouvez toujours les déposer au secrétariat de la mairie. Cette opération est réalisable tout au long de l'année. En tant que bénévole Téléthon je me charge de déposer auprès de la coordination Nord Seine-et-Marne le fruit de cette collecte.

En agissant ainsi vous faites un geste

- pour l'environnement,
- pour l'AFM,
- pour des malades.

Merci à tous de votre générosité, merci à la municipalité pour l'insertion de cet article.

Eveline MERCIER, accréditation Téléthon 077N073

Adresses Utiles :

RESTO DU COEUR
32 Av. du Général
LECLERC
77400 - LAGNY

**SECOURS
CATHOLIQUE**
21 rue Vacheresse
77400 - LAGNY

ALPHA-ÉCHANGE

Cours d'alphabétisation

les lundis et jeudis de 14 heures à 16 heures,
14, rue d'Annet à Thorigny (1^{er} étage, porte 51)

Les cours d'alphabétisation s'adressent aux adultes de Thorigny et des communes environnantes : Carnetin, Dampmart, Pomponne...

Ils ont pour objectif d'aider à apprendre à parler, lire, écrire le français et améliorer les connaissances acquises.

Ils sont totalement gratuits, seule une participation annuelle de 5 € pour l'adhésion à l'association est demandée.

Nous assurons aux stagiaires une initiation à l'informatique le vendredi.

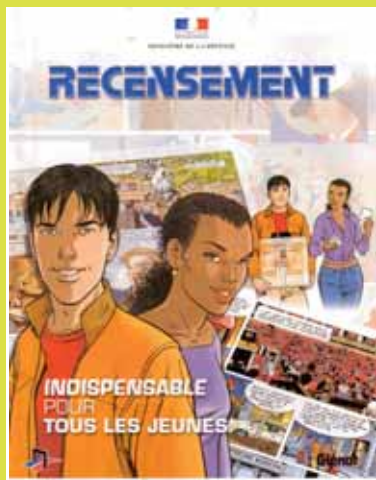
Ces cours s'inscrivent dans une démarche de socialisation :

- activités dans la commune : bibliothèque, centre culturel...
- participation aux animations ;
- sorties culturelles : spectacles, visites, expositions.

Tous les cours sont assurés par une équipe de bénévoles.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contacter la responsable :

Christine Truffart, ALPHA-ÉCHANGE tél. : 01 64 30 22 93.



Recensement

Le recensement et la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie** de leur domicile. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté. Le recensement permet l'inscription d'office sur les listes électorales dans l'année des 18 ans (il est préférable de passer en mairie pour vérifier l'état civil) et permet d'effectuer la journée d'appel et de préparation à la défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Créer son activité sur Marne et Gondoire, bénéficiaire d'un conseil personnalisé par des professionnels !

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise, vous êtes tout jeune chef d'entreprise, la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire met à votre disposition, à compter du mois de janvier 2009, un service de conseils assuré par des professionnels.

Rendez-vous individuels tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois

Tél : 01 60 35 43 59

Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée de mission développement économique

Des nouvelles de Marne et Gondoire

Dans chaque numéro, vos conseillers communaux vous apportent des informations sur la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG) : ses actions, ses projets, ses priorités.

Que s'est-il passé depuis décembre 2008 ?

Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT

Un séminaire sur la mise en œuvre du SCOT s'est déroulé le vendredi 13 mars 2009. Les conseillers municipaux des communes ont été invités à cette manifestation.

Outre les différents ateliers, une table ronde a été organisée en présence de Madame FERRI, Vice Présidente du Conseil Régional, M. EBLE, Président du Conseil Général, M. BERTAUD, Directeur Général d'Epamarne, M. CHARTIER, Président de Marne-et-Gondoire, et des maires des communes de Marne & Gondoire, Montévrain et Bussy-St-Georges. Cette réunion a permis d'échanger pour prendre en compte les demandes des communes et présenter la démarche qui sera suivie tout au long de l'étude. Différentes enquêtes publiques permettront à nos concitoyens de s'exprimer.

Cette démarche verra son terme dans 2 ans.

Environnement

Monsieur BORLOO, Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, a choisi cinq territoires pour réfléchir à la mise en œuvre des orientations du Grenelle de l'environnement dans les SCOT.

La CAMG a été retenue, et ainsi, un groupe d'étudiants travaillera sur des objectifs précisés en commun entre le ministère et la CAMG.

Sans être exhaustif Thorigny et Dampmart feront partis de l'étude.

Il est à noter que notre commune est concernée par le programme européen « Natura 2000 » : programme de protection des oiseaux compte tenu de sa proximité avec la base de Jablines et la forêt des Vallières.



Assainissement

Le programme d'assainissement a été adopté en bureau communautaire pour les 15 années à venir. Il s'agit de mettre nos réseaux à niveau de la réglementation actuelle.

La commune de Dampmart dispose d'un réseau d'assainissement principalement unitaire et ancien. Par ailleurs, nous disposons de peu d'informations sur l'état des canalisations. En conséquence, ce programme de travaux porte sur la mise en séparatif des flux, eau usée / eau pluvial.

Pour Dampmart, le programme de travaux s'élève à 8 438 498 € TTC, uniquement pour les voies principales, sur un total de 64 millions d'euros pour l'ensemble du territoire de Marne & Gondoire.

Les travaux débiteront dès cette année, par la rue de l'abreuvoir.

Des informations complètes seront communiquées à l'ensemble des Dampmartois dans le courant du dernier trimestre sur les principes de l'assainissement, le programme défini sur notre commune, les enquêtes de riverains, les subventions et le mode opératoire pour se raccorder.

Budget CAMG

Le budget de l'intercommunalité a été voté le 30 mars 2009. Le taux de Taxe Professionnelle 2009 a été porté à 14,24 %. Il a été décidé dans le même temps pour 2010 de limiter l'augmentation du taux par rapport aux simulations disponibles, en compensation de l'augmentation 2009 plus franche que prévue, en raison des incertitudes liées à la pérennité des ressources fiscales des intercommunalités.

.../...

.../... Les grandes masses du budget 2009 de Marne & Gondoire sont les suivantes (en millions d'euro) :

Total section de fonctionnement :	25,08 M EUR
Total section d'investissement :	44,04 M EUR
Total exploitation du budget annexe d'assainissement :	2,2 M EUR
Total section d'investissement du budget annexe d'assainissement :	14,6 M EUR

Pôle gare

Les travaux ont commencé depuis début mars et dureront environ 30 mois. La communication sera uniquement réalisée par Marne & Gondoire auprès des habitants et commerçants. A partir du 8 juin, la rue Poincaré sur Thorigny (le long de la voie de chemin de fer) sera en sens interdit de Dampmart vers Lagny et une déviation organisée. Par ailleurs, une exposition permanente située à proximité du site est ouverte au public.



Restez informé de l'actualité de Marne et Gondoire.
Inscrivez-vous vite à la newsletter du site Internet :

www.marneetgondoire.fr

Aménagement de l'espace, agriculture, développement économique, habitat et politique de la ville, voiries d'intérêt communautaire, assainissement, équipements, Marne et Gondoire n'aura plus de secrets pour vous. Également : la newsletter «spéciale Pôle-Gare», pour être informé du chantier en direct !

Renseignements CAMG, Alexandre Oberlin au 01 60 35 43 50.

Une réponse rassurante pour les habitants du chemin des Tartreux

Lors du conseil communautaire de Marne et Gondoire du 30 mars, des habitants du chemin des Tartreux ont interpellé le président : « Le chemin des Tartreux est de plus en plus impraticable. Est-ce de la compétence de Marne et Gondoire d'en assurer la réfection ? »

Réponse du président : « Oui, ces travaux incombent à Marne et Gondoire ; ils sont programmés pour les mois, voire les semaines à venir, la nature des travaux à effectuer n'ayant pas permis la réfection du chemin pendant l'hiver. »

Affaire à suivre...



AVIS AUX PROMENEURS

Depuis plusieurs années, la société de chasse essaie de réintroduire des compagnies de perdreaux sur la commune. A partir du mois d'avril et jusqu'au mois de juillet, les couvées sont dans les champs, il est donc impératif de tenir les CHIENS EN LAISSE afin de laisser une chance à cette démarche de réussir. Nous vous en remercions d'avance.



Etat-Civil

NAISSANCES 2009

MERCIER Mathis, Gwenaël	04 janvier 2009
CAMPANELLA Chiara, Brigitte, Annie	09 janvier 2009
BEN AMARA Lucille, Elsa	17 janvier 2009
ROBERT Dan, Stéphen	10 février 2009
LANGVIN Nina, Elise, Jeanne	06 février 2009
LEU-SAINTOUL Mathilde, Isabelle, Emilie	02 février 2009
DA SILVA Carla, Andréa	19 février 2009
FATELA Louka	01 mars 2009
MALLETT Lily, Kim-Liën	21 mars 2009
FADHUILE-CREPY Léo, Philippe, Christian	06 avril 2009
TOUTIN Wyvers, David, Régis, Daniel	07 avril 2009
FERNANDES Enzo, Malcom	10 avril 2009
DESROZIERS Eléa, Marie	11 avril 2009
DEBON Océane, Raymonde, Marie-Christine	18 avril 2009

MARIAGES 2009

TARPIN Guy, Georges, Maurice et GILLARDIN Monique, Micheline	28 février 2009
---	-----------------

DÉCÈS 2009

ARNOULD Adrienne, Joséphine, Gabrielle épouse MARTIN	84 ans
SENTIER François, Albert, Jean	84 ans
ARBER Eliane, Régine veuve YVOIS	94 ans
GARNIER Andrée, Marcelle, Eugénie veuve MOIRAT	102 ans
COUTURIER Marie, Jacqueline veuve CHRISTOPHE	80 ans
BIERNAT Henri, Bernard	63 ans
GELOT Gilberte, Renée, Andrée veuve CLEMENT	88 ans
LECHANTRE Germaine, Jeanne veuve RENARD	96 ans
MAGNIEN André, Raymond	88 ans
VILTARD Jacques, Paul	79 ans

AVIS IMPORTANT

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE en Seine et Marne

La Mairie de Dampmart traitera les demandes ordinaires jusqu'au samedi 16 mai 2009.

Les nouveaux passeports comportent un composant électronique contenant deux données biométriques : la photographie numérisée et les empreintes digitales des 2 index.

Ils seront à demandés et délivrés à partir du 18 mai 2009 uniquement dans 28 communes du département :

Bray sur Seine - Brie Comte Robert - Bussy Saint Georges - Chelles - Claye-Souilly - Combs la Ville - Coulommiers - Crécy la Chapelle - Dammarie les Lys -

Dampmartin en Goële - Fontainebleau - La Ferté Gaucher - La Ferté sous Jouarre - Lagny sur Marne - Lizy sur Ourcq - Meaux - Melun - Montereau Fault Yonne - Nangis - Nanteuil les Meaux - Nemours - Noisiel - Pontault Combault - Provins - Rozay en Brie - Savigny le Temple - Serris - Torcy

Pour tout complément d'information vous pouvez nous contacter au 01 64 30 13 45

Vous devez vous rendre directement dans une de ces communes au choix pour faire établir votre nouveau passeport.



N° URGENCES

MAIRIE	01 64 30 13 45
SOUS-PRÉFECTURE DE TORCY	01 60 95 59 77
POLICE-SECOURS	17
COMMISSARIAT	01 64 12 68 68
GENDARMERIE	01 64 30 00 91
POMPIERS	18
SAMU (15)	01 64 10 67 50
SAMU SOCIAL	115
HÔPITAL DE LAGNY	01 64 30 70 70
SOS MEDECINS	0 825 33 36 15
SOS DENTISTE	08 92 23 11 28
SOS ANTIPOISON	01 40 05 48 48
SOS-SERRURIER	0 800 00 00 08
EDF-GDF	0 810 333 177
SFDE	0 811 900 400



Mairie de Dampmart

7 rue de Château

Tél. : 01 64 30 13 45 - Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Judi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : permanence état civil de 9 h - 12h 30

Centre de loisirs – Cantine un numéro unique 01 60 31 13 83

ARMOR CUISINE

Traiteur pour collectivités

2 à 12 rue Lavoisier
93000 BOBIGNY

Tél. : 01 48 10 10 80 - Fax : 01 48 91 97 81
contact@armorcuisine.com

Ets GRANIER G.

COUVERTURE - CHARPENTE

NEUF et RÉNOVATION
Tuiles, zinc, ardoises, vélux...

3, allée des Rousselets - 77400 THORIGNY-sur-MARNE

Tél. 01 64 30 14 34

Consultez notre site :
www.granier-g.com

Etablissement pour Personnes Agées dépendantes

 APLUS SANTÉ

La Détente

Accueil
temporaire
et permanent



detente@groupe-aplus.com

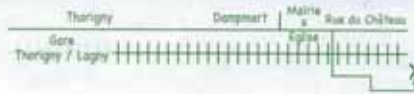
7, rue de l'Abreuvoir 77400 DAMPMART
Tél. 01 64 12 76 00 - Fax : 01 64 30 85 66



Fruits et légumes maraîchers, volailles etc...

Ouverture : vendredi après-midi : 16h00 à 19h00
samedi : 9h30 à 12h30 et 15h00 à 18h00

M. et Mme ILLIAQUER
Ferme de la Marche
Chemin des Tartreux
77400 DAMPMART
Tél.: 01 60 07 75 64



Marie CLERC

Toutes assurances

Auto - Habitation - Epargne
Retraite - Santé

réinventons / notre métier

12, rue St Laurent 77400 LAGNY SUR MARNE
Tél : 01 64 30 05 83 - Fax : 01 60 07 38 35
agence.marieclerc@axa.fr



*Afin de perpétuer les traditions,
Stéphane Morlet conjugue l'art
de la table et celui des moments
uniques de votre vie.*

*Pour vos repas
de fêtes, mariages, réceptions
et banquets, il vous assure de son
savoir faire et d'une qualité
de services répondant
à vos attentes.*

Pour tous renseignements appelez le **01 64 30 03 03**
Nous aurons le plaisir de vous recevoir
14, rue du Maréchal Foch - 77400 Thorigny-sur-Marne